

GOUVERNEMENT GENERAL
DE
L'AFRIQUE OCCIDENTALE

FRANCAISE

BUREAU DE SAINT LOUIS

FORMALITE REQUISE

Le 3 août 1940

REGISTRE DES DEPOTS

Vol 6 n° 439

COLONIE DU SENEGAL

CONSERVATION

DE LA PROPRIETE ET DES DROITS FONCIERS

LIVRE FONCIER du Cercle de Podor

TITRE FONCIER N° 124

BORDEREAU ANALYTIQUE



Suivant réquisition n°1117 en date du vingt six avril
mille neuf cent quarante,
Le sieur Sidi Mohamed Lakhméry, commerçant
marocain, demeurant et domicilié à Podor, né à Fez
(Maroc) en avril mille neuf cent, marié selon le rite
musulman
A demandé l'immatriculation au titre foncier du
cercle de Podor

D'un immeuble urbain, bâti, situé à Podor, cercle de Podor, consistant en un terrain sur lequel se trouve édifiée une construction en dur formant étage avec trois pièces et dépendances, façade vers le fleuve Sénégal et rez-de-chaussée, composé de boutiques, magasins avec une grande cour, d'une contenance totale de huit ares vingt sept centiares (8^a 27^{ca}) connue sous le nom de partie Est du lot 118 de Podor et borné, au Nord, par la place Abel Jeandet, à l'Est par un chemin qui le sépare de la berge du fleuve Sénégal, au Sud par le titre foncier n°84 de Podor ... à la société V2 Petersen et Cie dont il est séparé par un mur mitoyen et à l'Ouest, par le surplus du lot 118, faisant actuellement l'objet du TF 123 du cercle de Podor.

Il a déclaré que ledit immeuble lui appartient comme suit : le terrain pour l'avoir acquis des héritiers Samba Gaye et Yacine Thioub, suivant acte reçu par Maître Drouart, notaire à Saint Louis, le huit avril mille neuf cent trente huit, enregistré, transcrit au bureau des hypothèques de Saint Louis le 26 du même mois, plume 115 n°76, et les constructions pour les avoir entièrement refaites de ses deniers.

Saint Louis le 3 août 1940
Le conservateur